

Séance d'information et de Q&R sur la publication en libre accès

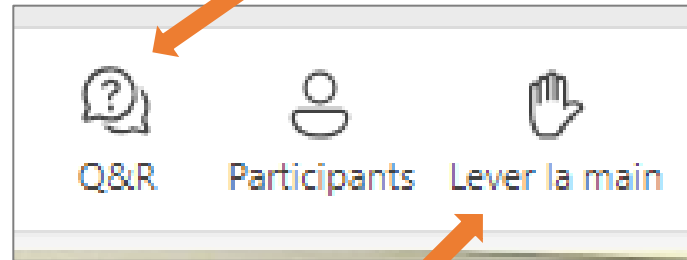
destinée aux membres des centres de recherche
du FRQ – secteur Santé



Novembre 2024

Pour poser vos questions

En tout temps: insérez vos questions dans Q&R



Après la présentation: levez la main pour parler



Pourquoi un changement?



Quelles situations sont visées aujourd'hui?



**Centres de recherche financés
par le FRQ – secteur Santé**

**Publications mentionnées
dans le prochain
renouvellement ou bilan
annuel**

Exigences de
diffusion en
libre accès



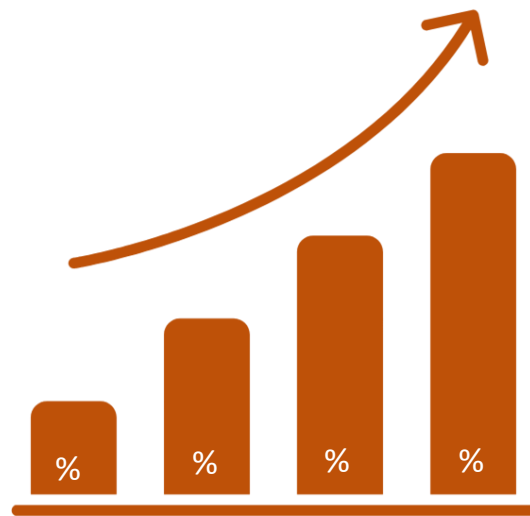
Quelles publications sont visées?



- ✓ Examinées par les pairs
- ✓ Diffusées dans une revue savante
- ✓ Une autrice ou un auteur est membre du centre de recherche et
- ✓ Concernent les axes, programmes ou thèmes du centre de recherche

Travaux financés
directement ou non
par le FRQ

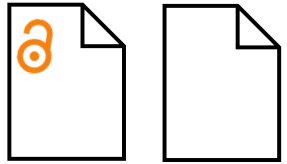
Quelles sont les attentes?



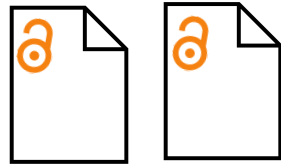
**Augmentation de la proportion
de publications en libre accès**

Pas de cible
chiffrée

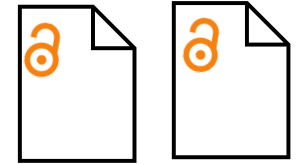
Exemple d'augmentation de la proportion



25%



50%



75%



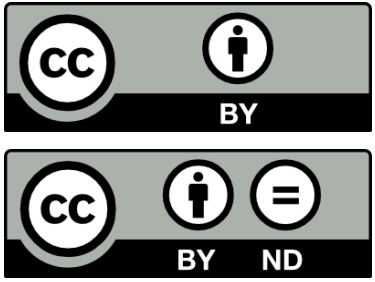
Exigences touchant le libre accès



Embargo

Libre accès
immédiat

+



CC BY ND

Licence ouverte

+



Frais des revues
à abonnement

Restrictions sur
la dépense



Libre accès
immédiat





Libre accès
immédiat

La publication doit être rendue librement accessible
aussitôt qu'elle est diffusée par une revue via:

- une revue qui publie en libre accès immédiat
- ou
- un dépôt institutionnel ou disciplinaire (avec autorisation de la revue)

Version publiée par
la revue ou
manuscrit final





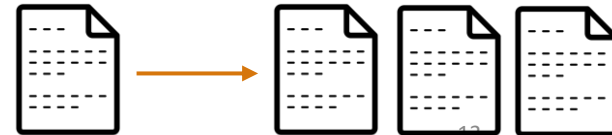
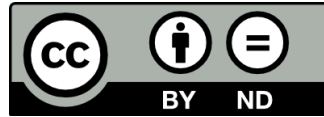
Licence ouverte





Licence ouverte

Au moins une version de la publication doit être diffusée sous l'une de ces licences ouvertes* (avec autorisation de la revue)



*ou licences équivalentes.

Les comités d'éthique de la recherche en milieu collégial : mandat, gouvernance et ressources

Marie-Alexia Masella, Charles Dupras et Emmanuelle Marceau

Volume 7, numéro 2-3, 2024

Numéro hors-thème & Ateliers de la SCB
Open Issue & CBS Workshops

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1112281ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1112281ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de
Montréal

ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Masella, M.-A., Dupras, C. & Marceau, E. (2024). Les comités d'éthique de la
recherche en milieu collégial : mandat, gouvernance et ressources. *Canadian
Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 7(2-3), 75-99.
<https://doi.org/10.7202/1112281ar>

Résumé de l'article

Le développement de l'éthique de la recherche dans le milieu collégial soulève
des préoccupations spécifiques, compte tenu des particularités de ce milieu.
Cette étude s'intéresse à trois enjeux prioritaires de la communauté d'éthique
de la recherche du collégial : 1) la question des ressources pour l'évaluation
éthique par les comités d'éthique de la recherche du réseau collégial; 2)
l'évaluation des activités de recherche relevant de plusieurs autorités; et 3)
étudiantes et étudiants. Afin de sonder cette communauté sur ses réalités
concrètes face à ces enjeux, nous avons réalisé une étude mixte de type Delphi
en temps réel grâce à la plateforme Surveylet, au cours de laquelle nous avons
mis en dialogue 31 panelistes durant une période totale de cinq semaines. Cet
article présente les résultats de notre analyse statistique et thématique des
réponses obtenues, les principaux consensus et dissensus identifiés au sujet
des trois enjeux, ainsi que des pistes de solutions pour surmonter ces enjeux
inspirées par les propositions des panelistes.





Restrictions sur
la dépense





Restrictions sur
la dépense

Les frais de publication des revues à **abonnement** sont une dépense admissible seulement si:

- « revue en transformation », ou
- situation visée par une « entente de transformation »

942 revues

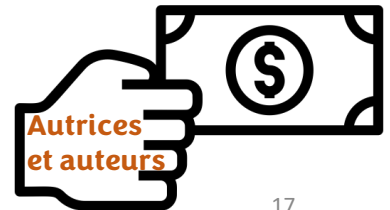
784 ententes dont 11
en vigueur au Canada





Restrictions sur
la dépense

- Le manuscrit doit être déposé avant 1^{er} juillet 2025
- S'applique à toutes les publications, pas seulement à celles incluses dans la proportion qui augmente à chaque année.



**Comment savoir si une
revue est conforme?**


JournalCheckerTool.org



Comment savoir si une revue est conforme?

JournalCheckerTool.org



 OUTIL POUR VÉRIFIER LES REVUES

Quelles options de publication sont conformes à la politique de libre accès de votre organisme de financement?

REVUE

MON ORGANISME
DE FINANCEMENT

MON
INSTITUTION

+

+

=

Comment savoir si une revue est conforme?

JournalCheckerTool.org



 OUTIL POUR VÉRIFIER LES REVUES

Quelles options de publication sont conformes à la politique de libre accès de votre organisme de financement?

REVUE

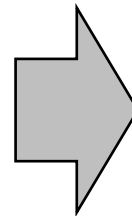
MON ORGANISME
DE FINANCEMENT

MON
INSTITUTION

+

+

=



LIBRE ACCÈS INTÉGRAL



AUTO-ARCHIVAGE



REVUE EN
TRANSFORMATION



ENTENTE DE
TRANSFORMATION



REVUE + MON ORGANISME DE FINANCEMENT + MON INST

Science (American Associati) + Fonds de recherche du Qué + Par le ROR

Aucune affiliation

Les options de publication ci-dessous sont conformes à la politique de libre accès de votre organisme de financement

 **AUTO-ARCHIVAGE**

Dès l'acceptation, vous pouvez archiver dans un dépôt le manuscrit accepté, sans embargo et sous [licence CC BY](#). Aucuns frais de publication ne s'appliquent si vous optez pour cette voie.

REVUE + MON ORGANISME DE FINANCEMENT + MON INSTITUTION =

Nature Springer Science and Fonds de recherche du Qué Par le ROR ou le nom

Aucune affiliation

Les options de publication ci-dessous sont conformes à la politique de libre accès de votre organisme de financement

 **REVUE EN TRANSFORMATION**

Allez-y et soumettez votre article. N'oubliez pas de sélectionner l'option de publication en libre accès sous [licence CC BY](#) pour assurer la conformité.

**Autres sources
utiles pour vérifier
la conformité**

DOAJ.org



openpolicyfinder.jisc.ac.uk



Revue de ...



Bibliothèque ...



**Vos bibliothécaires
sont des aides
précieuses!**

Plusieurs voies de publication conformes

	Voie verte	Voie dorée		Voie diamant	Voie orange	
Type de revue:	Revue à abonnement	Revue en libre accès immédiat	Revue à abonnement	Revue en libre accès immédiat	Revue à abonnement en transformation*	Revue visée par une entente de transformation*
Libre accès immédiat par:	Dépôt institutionnel/ disciplinaire	Site web de la revue	Site web de la revue [§]	Site web de la revue	Site web de la revue	Site web de la revue
Frais de publication:	Aucun frais [‡]	Dépense admissible	Dépense <u>non</u> admissible [§]	Aucun frais	Dépense admissible si le manuscrit est soumis à la revue avant le 1^{er} juillet 2025	Habituellement aucun frais [¶]
Type de licence:	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte

* Vise une « revue en transformation » reconnue par la cOAlition S ou une « entente de transformation » documentée par la cOAlition S.

§ L'accès à une publication précise est « débloqué » en payant des frais de publication avec du financement fourni par d'autres organismes que les FRQ.

‡ S'il y a des frais de publication, ils sont une dépense non admissible.

¶ S'il y a des frais de publication, **ils sont une dépense admissible si le manuscrit est soumis à la revue avant le 1er juillet 2025.**



Science ouverte > Révision de la Politique de diffusion en libre accès (2022)

En adhérant au [Plan S](#), les FRQ se sont engagés à intensifier leur support à la science ouverte et au partage rapide des résultats scientifiques. Ils ont convenu d'implanter graduellement de nouvelles mesures, en tenant compte du contexte québécois. En 2022, ils ont adopté une version révisée de la [Politique de diffusion en libre accès](#) qui exige dorénavant que les publications examinées par les pairs soient diffusées:

- en libre accès immédiat, et;
- sous licence ouverte.



	Voie verte	Voie dorée		Voie diamant	Voie orange	
Type de revue:	Revue à abonnement	Revue en libre accès immédiat	Revue à abonnement	Revue en libre accès immédiat	Revue à abonnement en transformation*	Revue visée d'une entente de transformation
Libre accès immédiat par:	Dépôt institutionnel/disciplinaire	Site web de la revue	Site web de la revue [§]	Site web de la revue	Site web de la revue	Site web de la revue
Frais de publication:	Aucun frais [‡]	Dépense admissible	Dépense non admissible [§]	Aucun frais	Dépense admissible si le manuscrit est soumis à la revue avant le 1 ^{er} 2022	Habituellement
Type de licence:	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte

Foire aux questions sur la Politique (version 2022)

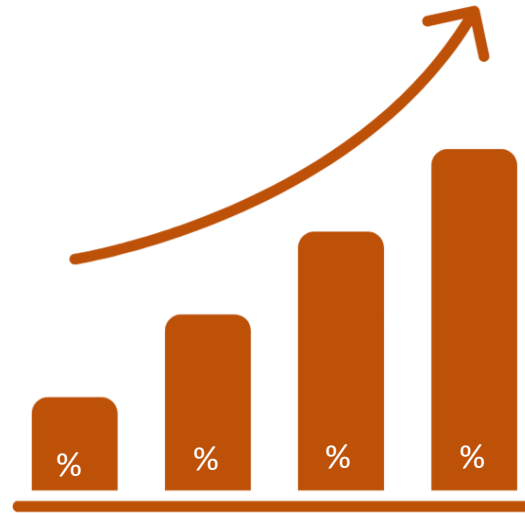
1. Exigences principales selon le type d'octroi

1.1 Quelles sont les exigences principales visant les subventions d'infrastructure? +

1.2 Quelles sont les exigences principales visant les subventions des centres de recherche du secteur Santé? +



Quand démontrer le respect des exigences?



**Augmentation de la proportion
de publications en libre accès**

- À chaque année**
- **Renouvellement**
(décembre aux 6 ans)
sinon
 - **Bilan annuel** (printemps)

Questions et réponses



Question

Les exigences changent-elles si une publication est **aussi** soutenue par une autre subvention du FRQ?

Réponse



Question

Les exigences changent-elles si une publication est **aussi** soutenue par une autre subvention du FRQ?

Réponse

Parfois, car les exigences découlant de l'autre subvention peuvent être différentes. Toutes les exigences doivent être respectées.

Par exemple, les exigences de l'autre subvention pourraient viser toutes les publications plutôt que seulement une proportion.

Il faut consulter les règles de chaque programme pour connaître les exigences applicables.



Question du public



Question

La diffusion d'une prépublication rencontre-t-elle les exigences de la Politique ?

Réponse

« Preprint » = version qui **précède** l'acceptation d'une revue à publier un texte: elle ne comprend pas les modifications découlant de la révision par les pairs.



Question

La diffusion d'une prépublication rencontre-t-elle les exigences de la Politique ?

Réponse

Non, la diffusion d'une prépublication ne rencontre pas les exigences.

Une prépublication n'est pas équivalente:

- au manuscrit final (accepté pour publication et révisé par les pairs)
- à la version telle que publiée par la revue



Question du public



Question

Est-ce possible de choisir une revue accessible seulement par abonnement?

Réponse



Question

Est-ce possible de choisir une revue accessible seulement par abonnement?

Réponse

Oui, si une version de la publication (*manuscrit final ou version telle que publiée par la revue*) est rendue disponible dans un **dépôt** institutionnel ou disciplinaire:

- en libre accès **immédiat**
- et
- sous **licence ouverte**.

Il faut vérifier que la revue permet cela!



Question du public



Question

Quand les frais de publication constituent-ils une dépense admissible?

Réponse



Question

Quand les frais de publication constituent-ils une dépense admissible?

Réponse

	Voie verte	Voie dorée		Voie diamant	Voie orange	
Type de revue:	Revue à abonnement	Revue en libre accès immédiat	Revue à abonnement	Revue en libre accès immédiat	Revue à abonnement en transformation*	Revue visée par une entente de transformation*
Libre accès immédiat par:	Dépôt institutionnel/disciplinaire	Site web de la revue	Site web de la revue [§]	Site web de la revue	Site web de la revue	Site web de la revue
Frais de publication:	Aucun frais [‡]	Dépense admissible	Dépense <u>non</u> admissible [§]	Aucun frais	Dépense admissible si le manuscrit est soumis à la revue avant le 1 ^{er} juillet 2025	Habituellement aucun frais [¶]
Type de licence:	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte

* Vise une « revue en transformation » reconnue par la cOAlition S ou une « entente de transformation » documentée par la cOAlition S.

§ L'accès à une publication précise est « débloqué » en payant des frais de publication avec du financement fourni par d'autres organismes que les FRQ.

‡ S'il y a des frais de publication, ils sont une dépense non admissible

¶ S'il y a des frais de publication, ils sont une dépense admissible si le manuscrit est soumis à la revue avant le 1^{er} juillet 2025.



Question du public



Question

Les publications des étudiantes et des étudiants sont-elles visées?

Réponse



Question

Les publications des étudiantes et des étudiants sont-elles visées?

Réponse

Non, les publications visées sont celles dont une autrice ou un auteur est membre du centre de recherche.

Les étudiantes et étudiants n'ont habituellement pas le statut de « membre ».



Question du public



Question

Les publications sans lien avec un axe/programme/thème du centre recherche sont-elles visées?

Réponse



Question

Les publications sans lien avec un axe/programme/thème du centre de recherche sont-elles visées?

Réponse

Non, les publications visées sont seulement celles qui concernent au moins un axe, programme ou thème du centre de recherche.



Toutes les questions du public

